

# **Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association**

Abrégé

Juin 2017

Anne Spoiden ([anne.spoiden@gmail.com](mailto:anne.spoiden@gmail.com))

Sophie Patris ([sophie.patris@uclouvain.be](mailto:sophie.patris@uclouvain.be))

# Table des matières

---

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Les références dans le texte du document</b> .....	<b>3</b>
a) Règle générale.....	3
b) Exceptions à la règle générale .....	5
c) Tableau récapitulatif des références dans le texte .....	6
<b>3. Les citations dans le texte du document</b> .....	<b>7</b>
<b>4. Les références en fin de document (ou bibliographie)</b> .....	<b>8</b>
a) Règles générales pour construire une référence bibliographique .....	8
b) Article de périodique .....	10
c) Monographie.....	11
d) Traduction d'une monographie.....	12
e) Chapitre d'un ouvrage collectif .....	14
f) Chapitre d'un volume d'une série .....	15
g) Actes de congrès ou de colloque.....	16
h) Entrée dans un ouvrage de référence (dont Wikipedia).....	18
i) Mémoire ou thèse de doctorat .....	19
j) Document non publié ou à diffusion limitée (rapport, notes de cours, etc...).....	20
k) Site Internet, médias sociaux, forum .....	21
l) Tests et instruments de mesure .....	22
m) Documents audio-visuels .....	23
<b>5. Les textes législatifs</b> .....	<b>24</b>
<b>6. Synthèse générale</b> .....	<b>26</b>
<b>7. Bibliographie</b> .....	<b>30</b>

# 1. Introduction

L'American Psychological Association (APA) a émis une série de règles précises pour citer les références bibliographiques utilisées lors de la rédaction d'un travail universitaire. Ces normes ont été adoptées par la majorité des Facultés de psychologie et des sciences de l'éducation.

Le présent abrégé reprend les cas les plus courants. Pour une information complète, n'hésitez pas à consulter l'ouvrage « **Publication manual of the American psychological association: sixth edition** », complété par la mise à jour dédiée aux documents électroniques.

Par définition, un travail universitaire s'appuie sur des documents qui doivent être référencés afin que le lecteur puisse les retrouver et en apprécier la pertinence. Plusieurs logiciels, disponibles en libre accès, permettent de gérer et de créer une bibliographie. Malheureusement, ces robots ne peuvent récolter que les informations disponibles et souvent incomplètes pour certains types de documents.

Selon l'APA, la référence à ces documents doit se retrouver à la fois dans le texte à l'endroit où ils sont utilisés (voir chapitre 2, *les références dans le texte du travail*) et en fin de document sous forme de bibliographie (voir chapitre 4, *les références en fin de document ou bibliographie*).

Pour appuyer le développement d'une idée, il est parfois utile de retranscrire un paragraphe ou une phrase d'un document. Les règles pour faire de telles citations se trouvent sous le chapitre 3, *les citations dans le texte*).

## 2. Les références dans le texte du document

### a) Règle générale

Dans le texte, la **règle générale** est de **signaler uniquement l'auteur et la date du document auquel la partie du travail fait référence**. La référence complète est rédigée en fin de document sous forme de bibliographie (voir chapitre 4).

Voici quelques exemples sur la manière de faire référence à un document dans le texte.

- Les **références à des documents originaux** mentionneront toujours le ou les **auteur(s)** et la **date de publication** entre parenthèses, l'auteur et la date étant séparés par une **virgule**.
  - *Une étude récente (Dupont, 2016) a montré que...*
- Quand **le nom du ou des auteurs fait partie du texte**, seule la **date de publication** est indiquée **entre parenthèses**.
  - *Dulac (2014) a observé que...*

- S'il y a **plusieurs références** dans une même parenthèse, elles se rangent par **ordre alphabétique** et sont séparées par un **point-virgule**.
  - *De nombreuses observations (Albert, 2001 ; Dupont & Durant, 1999 ; Mahieu, 1989) ont montré que...*
- Si la référence comporte **deux auteurs**, il faut citer les deux noms à chaque citation.
  - *De nombreuses observations (Dupont & Durant, 1999) ont montré que...*
- Si la référence comporte **plus de trois à cinq auteurs**, il faut **citer tous les noms** lors de la première référence. Pour les suivantes, indiquer le nom du premier auteur suivi de « **et al.** », **suivi d'une virgule, suivie de la date**.
  - *Damon, Lerner, Renninger, et ; (2006) ont observé que...*
  - *Ces observations récentes (Damon et al., 2006) ont montré que...*
- Si la référence comporte **six ou plus de six auteurs**, il faut **citer uniquement le nom du premier auteur, suivi de « et al. », suivi d'une virgule, suivie de la date**.
  - *Une étude récente (Gilbert et al., 2004) étudie la fonction psychologique des avatars.*
- Si **l'auteur est une association**, il faut **écrire le nom de l'association dans la référence**. Cependant, si cette association a une **abréviation** bien connue, on la **citera en entier** la première fois avec, **entre crochets, son abréviation** ; ensuite on utilisera uniquement l'abréviation.
  - *La définition de la colère (American Psychological Association [APA], 2005)...*
  - *L'American Psychological Association (APA, 2005) définit la colère...*
  - *Cette définition (APA, 2005)...*
- S'il n'y a **pas d'auteur**, il faut écrire les **premiers mots significatifs du titre** de la référence, suivis de la **date**.
  - *La nouvelle législation sur l'inscription des élèves en première secondaire (Décret inscription, 2010)...*
- S'il s'agit de **citer un auteur cité par un autre auteur** (citation secondaire) et qu'on n'a **pas pu consulter le document original**, il faut **le faire apparaître clairement**. Dans ce cas, il faut indiquer le **nom de l'auteur** du document original et entre parenthèses **as cited in** et le **nom de l'auteur du document secondaire**. Dans la liste bibliographique, c'est le document secondaire qui sera référencé.
  - *L'étude de Seindeberg et McClelland (as cited in Coltheart, Curtis, Atkins & Haller, 1993).*
- Si la référence est **une traduction**, il faut indiquer l'auteur, suivi de la date d'édition de l'œuvre originale, suivie d'un « / », suivi de la date d'édition de la traduction.
  - *Dans Totem et tabou (Freud, 1913/1993), le père de la psychanalyse...*
- Si la référence est **un chapitre d'un ouvrage collectif**, il faut indiquer l'auteur du chapitre, suivi de la date d'édition de l'ouvrage collectif.
  - *Il a été prouvé que des biais existaient dans l'expression faciale émotionnelle chez les patients atteints de troubles dépressifs (Rossignol, 2008).*

## b) Exceptions à la règle générale

Trois types de documents échappent à la règle « *une référence dans le texte, une référence complète dans la bibliographie* ». Dans ce cas, il suffit de faire suivre dans le texte et entre parenthèses la référence à ces documents. **Ces références ne figureront pas dans la bibliographie.** Ces exceptions sont :

- Les **ouvrages classiques** (texte des anciens grecs ou romains, textes fondamentaux des religions). Pour les textes anciens, si on ne connaît pas la date, il faut utiliser la date de la traduction ; pour les textes religieux, il faut utiliser la numérotation universelle pour indiquer les versets cités, en indiquant dans la première référence la version utilisée.
  - *Il y avait dans la nature une intelligence (Aristote, trans. 1840)*
  - *Cor. 13 :1 (Revised Standard Version)*
  - *(Coran 5 :3-4)*
  
- **Une communication personnelle** (lettre privée, email, interview personnelle, conversation téléphonique, etc...), il faut ajouter dans le texte le nom et les initiales des prénoms, ainsi que la date la plus précise possible lorsque la communication a eu lieu.
  - *T.K. Lutes (personal communication, April 18, 2001)*
  - *(A. Spoiden, email, October 10, 2014)*
  
- les **sites Internet** auxquels il est fait une **référence générale**, sans viser un document particulier édité par ce site.
  - *Kidspsych est un site interactif merveilleux pour les enfants (<http://www.kidspsych.org>)*

### c) Tableau récapitulatif des références dans le texte

Type de citation	Format parenthèse : première citation	Format parenthèse : Citations suivantes	Première citation des auteurs dans le texte	Citations suivantes des auteurs dans le texte
<b>Un auteur</b>	(Dupont, 2005)	(Dupont, 2005)	Dupont (2005)	Dupont (2005)
<b>Deux auteurs</b>	(Dupont & Durant, 1999)	(Dupont & Durant, 1999)	Dupont et Durant (1999)	Dupont et Durant (1999)
<b>Trois à cinq auteurs</b>	(Damon, Lerner, Renninger, & Sigel, 2006)	(Damon et al., 2006)	Damon, Lerner, Renninger, et Sigel (2006)	Damon et al. (2006)
<b>Six auteurs et plus</b>	(Gilbert et al., 2004)	(Gilbert et al., 2004)	Gilbert et al. (2004)	Gilbert et al. (2004)
<b>Auteur = Association (abréviation bien connue)</b>	(American Psychological Association [APA], 2005)	(APA, 2005)	American Psychological Association (APA, 2005)	APA (2005)
<b>Auteur = Association (pas d'abréviation connue)</b>	(University of Pittsburgh, 2005)	(University of Pittsburgh, 2005)	University of Pittsburgh (2005)	University of Pittsburgh (2005)
<b>Pas d'auteur</b>	(Premiers mots du titre, date)	(Premiers mots du titre, date)	Premiers mots du titre (date)	Premiers mots du titre (date)
<b>Auteur (1) cité par un autre auteur (2) (source secondaire)</b>	Auteur 1 (as cited in Auteur 2, date)	Auteur 1 (as cited in Auteur 2, date)	/	/

### 3. Les citations dans le texte du document

La citation est la transcription exacte d'une phrase reprise d'un document, que celui-ci soit sous format papier ou sous format électronique.

Pour ne pas être soupçonné de plagiat<sup>1</sup>, il faut suivre les règles suivantes :

- Si la citation comprend moins de 40 mots, elle doit être reprise **entre guillemets**, suivie d'une parenthèse contenant la **référence auteur, date, et n° de la page** (noté p.) ou des pages (notées pp.) dont elle est extraite.
  - *Contrairement à certaines idées reçues, « ...les phénomènes émotionnels résultent d'interactions complexes entre pratiquement toutes les composantes de la personne humaine. » (Philippot, 2011, p.110).*
- Si la citation comprend 40 mots ou plus, elle doit apparaître en un bloc dans un paragraphe séparé du texte **avec un interligne double**, et **sans guillemets**, suivie d'une parenthèse contenant la **référence auteur, date, et n° de la page** (noté p.) ou des pages (notées pp.) dont elle est extraite.
  - *Les relations entre la compréhension du langage et la catégorisation sont paradoxales :*  
  
*Les recherches effectuées avec des bébés bien trop jeunes pour comprendre le sens de mots, et qui en tout cas ne peuvent les comprendre lorsqu'il s'agit de mots artificiels qu'ils n'ont jamais entendus auparavant, semblent indiquer un effet facilitateur des mots sur la catégorisation, alors que dans les recherches qui portent sur des enfants capables déjà d'une production langagière non négligeable, le mot a plutôt l'air d'encombrer la voie du processus de catégorisation. (Lécuyer, 2014, p.206)*
- S'il s'agit d'une **citation reprise d'un document électronique**, et que celui-ci n'est **pas paginé**, il faut alors utiliser le **numéro de paragraphe, précédé de « para. »** ; Si celui-ci n'existe pas, utiliser alors l'en-tête du chapitre suivie du numéro de paragraphe d'où est tirée la citation.
  - *D'après le site de l'American Psychological Association (2005), la colère « is a natural, adaptive response to threats; it inspires powerful, often aggressive, feelings and behaviors, which allow us to fight and to defend ourselves when we are attacked » (Expressing anger, para. 1).*
- S'il s'agit d'une **citation d'un auteur cité par un autre auteur** (source secondaire), et qu'on n'a **pas pu consulter le document original**, la citation sera mise **entre guillemets en la faisant précédée de l'auteur du document original** ; la source secondaire sera mise entre parenthèses précédée de **as cited in** et suivie de la mention des pages d'où est tirée la référence originale.
  - *Pour Lacan, la folie de l'homme représente "la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence" (as cited in Forge, 2000, p.59).*
- Si dans la citation, une partie d'une phrase doit être omise, il faut remplacer celle-ci par trois petits points.

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos le site UCL sur le plagiat <https://uclouvain.be/fr/etudier/plagiat>

- « Dans notre vocabulaire, nous dirons que le suivi d'une règle nouvelle... modifie le jugement et permet de dire ce qui est correct, satisfaisant, conforme aux attentes instituées. » (Wittgenstein, cité dans Chaliès et al., 2013, p.329)
- Dans la citation, une partie de la phrase peut être explicitée en ajoutant un complément ; celui-ci doit être mis entre crochets.
  - « Lorsqu'elles [les aides mises en place pour les enseignants] sont évoquées, c'est principalement en termes de pistes pour aménager autrement le travail. » (Chaliès et al., 2013, p.311)

## 4. Les références en fin de document (ou bibliographie)

En très bref, la bibliographie doit :

- Comporter **TOUS** les documents<sup>2</sup> explicitement cités dans le texte et **UNIQUEMENT** ceux-ci ;
- Se placer en fin de document, avec un double interligne entre chaque référence ; la deuxième ligne et les suivantes de la référence doivent être mises en retrait (indentation) afin que l'auteur soit mis en évidence ;
- Présenter les auteurs avec une **orthographe identique à la citation dans le texte** ;
- Être **organisée dans l'ordre alphabétique strict** (y compris les espaces) des **auteurs**, puis chronologique, puis des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial) ;
- Terminer chaque zone de chaque référence par un **point** ;
- Avoir l'élément essentiel (hormis les auteurs et la date) de chaque référence mis en évidence (au choix : souligné ou mis en italique) ;
- Éviter systématiquement les abréviations, à quelques exceptions près (comme par exemple : chap., ed., vol.).

*Ci-dessous, vous trouverez les règles pour rédiger la référence des principaux types de documents scientifiques.*

### a) Règles générales pour construire une référence bibliographique

Une référence bibliographique a pour objet de donner au lecteur la possibilité de retrouver les sources sur lesquelles un travail a été construit.

Une référence doit contenir quatre éléments :

1. Le nom du (des) auteur(s) : **QUI** a écrit le document ?
2. La date de la publication : **QUAND** le document a-t-il été écrit ?
3. Titre de la publication : **QUOI**, Quel est le contenu du document ?
4. La source (l'adresse) de la publication : **OU** trouver le document ? Cela se traduit par l'éditeur pour les versions papiers des documents, et par l'adresse URL pour les versions électroniques.

---

<sup>2</sup> A l'exception des textes anciens (dont les livres saints), des communications personnelles et des sites Web qui sont cités à titre général.

Si les versions papiers posent relativement peu de problèmes, les documents électroniques sont plus difficiles à cerner : multiplication des formats (audio-visuel, blog, PDF,...), multiplication des versions, etc.

Pour identifier un contenu et fournir un lien permanent sur Internet pour les documents scientifiques, l'International DOI Foundation a créé une séquence alphanumérique unique, le **Digital Object Identifier (DOI)**. Ce DOI est attribué à chaque article de revue ainsi qu'aux livres. Le DOI est indiqué dans la zone de copyright des documents.

L'APA, dans sa sixième édition, recommande d'utiliser le DOI dans la référence des documents lorsqu'il existe. Le DOI remplace l'URL pour les documents électroniques. Il se note comme suit <http://dx.doi.org/XX.XXXX/XXXXXXX>.

Si un document électronique n'a pas de DOI, il faut indiquer l'adresse URL précédée de la mention « **Retrieved from** ». Celle-ci sera suivie d'une virgule et de la date de consultation si le document électronique est susceptible de changer dans le temps.

Pour différencier les documents, il est également recommandé de spécifier la nature d'un document en la notant entre crochets juste après le titre et avant le point fermant la zone du titre. Voici la liste des différentes natures de document qui peuvent être utilisées :

- [Apparatus and data file]
- [Audio file]
- [Blog post]
- [Brochure]
- [Database record]
- [Demographic map]
- [Facebook page]
- [Lecture notes]
- [Letter to the editor]
- [Measurement instrument]
- [Mobile application software]
- [mp3 file]
- [Painting]
- [Photo]
- [Podcast transcript]
- [PowerPoint presentation]
- [Press release]
- [Real Media file]
- [Supplemental material]
- [Television series episode]
- [Television series webisode]
- [Tweet]
- [Video file]

## b) Article de périodique

Dans la bibliographie, la référence d'un article de périodique comprend **cinq** zones, séparées chacune par un point :

### o La zone **auteur**

Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une virgule, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un point.

S'il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

Si la référence comporte huit auteurs ou plus, il faut mentionner les six premiers auteurs, suivis de trois points (...), suivis d'une virgule, suivi du **&**, suivi du dernier auteur.

### o La zone **année de publication**

L'année de publication sera toujours mise **entre parenthèses**. Si le document n'est pas encore publié, mais qu'il a été accepté par le comité de lecture, remplacer la date par la mention **in press** entre parenthèses.

### o La zone **titre de l'article**

A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre de l'article seront en majuscules.

### o La zone **publication**

La zone publication d'un article de périodique comprend quatre sous-zones, séparées par une **virgule** :

- **Titre de la revue** : *Le titre de la revue ne peut pas contenir d'abréviation. Il faut mettre une majuscule à tous les mots significatifs. Le titre de la revue doit être mis en évidence soit en italique, soit en le soulignant ;*

- **Volume** : *Le volume dans lequel est paru l'article doit aussi être mis en évidence soit en le mettant en italique, soit en le soulignant ;*

- **Fascicule** : *Le fascicule dans lequel est paru l'article n'est mentionné que si la pagination du fascicule recommence à 1 à chaque fascicule. Elle est indiquée entre parenthèses juste derrière le volume ;*

- **Pages** : *Indiqué uniquement par le numéro de la page du début et le numéro de la page de la fin de l'article, séparés par un tiret.*

### o La zone **localisation sur Internet**

- **Avec DOI** : Si l'article, papier ou électronique, mentionne un DOI, il faut l'indiquer en le faisant précéder par la mention <http://dx.doi.org/>. Cette zone ne se termine pas par un point

- **Sans DOI** : Si un article électronique ne mentionne pas de DOI, il faut indiquer l'adresse URL précédée de la mention « **Retrieved from** ».

### **Exemple :**

Chaliès, S., Amathieu, J., & Bertone, S. (2013). Former les enseignants pour accroître leur satisfaction au travail : propositions théoriques et illustrations empiriques. *Travail Humain*, 76(4), 309-334. <http://dx.doi.org/10.3917/th.764.0309>

Doucet, M., & Philion, R. (2016). L'inclusion des étudiants en situation de handicap en post secondaire : besoins, défis et enjeux. *Education et Francophonie*, 44(1), 1-8. Retrieved from <http://www.acelf.ca>

**Attention** : Certains périodiques publiés en libre accès sur Internet (open access journal) ont une numérotation différente des périodiques qui sont doublés d'une version papier car la parution d'un article dans ce type de revue peut se faire à tout moment. Cette numérotation peut être reprise dans la référence. Dans notre exemple ci-dessous, il s'agit du 405<sup>e</sup> article du volume 8. Souvent, la pagination n'apparaît que dans le format PDF.

**Exemple :**

Lannoy, S., Billieux, J., & Maurage, P. (2014). Beyond inhibition: a dual-process perspective to renew the exploration of binge drinking. *Frontiers in Human Neuroscience*, 8(405), 1-6. <http://dx.doi.org/10.3389/fnhum.2014.00405>

### c) Monographie

Dans la bibliographie, la référence d'une monographie comprend **quatre** zones, séparées chacune par un **point** :

- La zone **auteur**

Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une virgule, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un point.

Si il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

**Attention** : dans le cas d'ouvrages où il ne s'agit pas d'auteur(s) au sens strict mais d'éditeur(s) scientifique(s) ou directeur(s) scientifique(s), placer "**Ed.**" ou "**Eds.**" entre parenthèses après le dernier éditeur.<sup>3</sup>

- La zone **année de publication**

L'année de publication sera toujours mise entre parenthèses. Si le document ne comporte aucune date, indiquer la mention "**n.d.**" dans la parenthèse.

- La zone **titre**

À part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre de la monographie seront en majuscules. Toute information permettant d'identifier la publication sera mise entre parenthèses, sans mise en évidence, après le titre et avant le point : par exemple, s'il s'agit d'un ouvrage en plusieurs volumes, la parenthèse contiendra le numéro du premier volume et le numéro du dernier volume séparé par un tiret ; s'il s'agit d'une autre édition que la première, indiquez celle-ci dans la parenthèse.

> **Attention**, si la référence ne concerne qu'un des volumes, mettre le numéro du volume entre parenthèse après le titre, ou sans parenthèse avant le sous-titre s'il

---

<sup>3</sup> L'éditeur scientifique ou directeur scientifique coordonne une publication. En anglais, ce terme est traduit dans la littérature scientifique par « editor ». Le terme anglais « publisher » est l'équivalent d'« éditeur » ou éditeur commercial en français, c'est-à-dire celui qui a pris en charge l'impression du document.

existe. La zone titre sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant.

- La zone **localisation**

- **S'il s'agit d'une version papier**, cette zone comprend la ville d'édition, suivie de deux points, suivis du nom de l'éditeur commercial (sans abréviation). En cas de confusion possible sur la localisation d'une ville d'édition, celle-ci sera suivie d'une virgule et du nom du pays en toute lettre ou du symbole de l'Etat s'il s'agit d'une ville des USA. Elle sera suivie du DOI précédé par la mention <http://dx.doi.org/> s'il existe

**Exemples :**

Philippot, P. (2011). *Emotion et psychothérapie* (2è éd.). Wavre, Belgique: Mardaga.

Damon, W., Lerner, R.M., Renninger, K.A., & Sigel, I.E. (Eds.). (2006). *Handbook of child psychology: Vol. 4. Child psychology in practice*. Hoboken, NJ: Wiley & sons.

- **S'il s'agit d'une version électronique**, cette zone comprend soit :
  - le **DOI** : Si le livre est muni d'un DOI, il faut l'indiquer en le faisant précéder par la mention <http://dx.doi.org/>. Cette zone ne se termine pas par un point
  - **l'adresse URL** : La zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL du livre électronique. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le livre électronique est disponible.

**Exemples :**

Rieber, R.W. (2006). *The bifurcation of the self: The history and theory of dissociation and its disorders*. <http://dx.doi.org/10.1007/b139008>

Frenay, M., & Dumay, X. (Eds.). (2007). *Un enseignement démocratique de masse: Une réalité qui reste à inventer*. Retrieved from <http://books.google.be>

#### **d) Traduction d'une monographie**

Dans la bibliographie, la référence d'une traduction d'une monographie comprend **quatre** zones, séparées chacune par un point :

- La zone **auteur**

Il s'agit de l'auteur de l'œuvre originale. Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une virgule, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un point.

Si il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

**Attention** : Dans le cas d'ouvrages où il ne s'agit pas d'auteur(s) au sens strict mais d'éditeur(s) scientifique(s), placer "**Ed.**" ou "**Eds.**" entre parenthèses après le dernier éditeur.

- La zone **année de publication**

Il s'agit de l'année de publication de la traduction. L'année de publication sera toujours mise entre parenthèses. Si le document ne comporte aucune date, indiquer la mention "**n.d.**" dans la parenthèse.

- La zone **titre**

À part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre de la monographie seront en majuscules.

S'il s'agit d'un ouvrage en plusieurs volumes, le titre général sera suivi d'une parenthèse contenant le numéro du premier volume et le numéro du dernier volume séparés par un tiret et cette donnée ne sera pas mise en évidence ; si la référence ne concerne qu'un des volumes, mettre le numéro de volume entre parenthèses après le titre, ou sans parenthèse avant le sous-titre s'il existe.

La zone titre sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant.

Elle sera suivie des initiales du prénom du traducteur, suivies d'un point, suivi du nom de famille du traducteur, suivi d'une virgule, suivie de la mention **Trans.**, le tout entre parenthèses.

- La zone **localisation**

- **S'il s'agit d'une version papier**, cette zone comprend la ville d'édition, suivie de deux points, suivis du nom de l'éditeur commercial (sans abréviation) de la traduction. En cas de confusion possible sur la localisation d'une ville d'édition, celle-ci sera suivie d'une virgule et du nom du pays en toute lettre ou du symbole de l'Etat s'il s'agit d'une ville des USA.

Elle sera suivie de la mention **Original work published** suivie de la date de publication de l'œuvre originale entre parenthèses.

Si il y a lieu, le DOI sera indiqué, précédé par la mention <http://dx.doi.org/> s'il existe

**Exemples :**

Reed, S. K. (1999). *Cognition: théories et applications* (T. Blischarski & P. Casenave-Tapie, Trans.). Bruxelles: De Boeck Université. (Original work published 1996).

- **S'il s'agit d'une version électronique**, cette zone comprend soit :

- le **DOI** : Si le livre est muni d'un DOI, il faut l'indiquer en le faisant précéder par la mention <http://dx.doi.org/>. Cette zone ne se termine pas par un point. Cette zone sera précédée par une parenthèse comprenant la mention **Original work published** suivie de la date de publication de l'œuvre originale.

- l'**adresse URL** : La zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL du livre électronique. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le livre électronique est disponible. Cette zone sera précédée par une parenthèse comprenant la mention **Original work published** suivie de la date de publication de l'œuvre originale.

**Exemples :**

Steiner, R. (1923). *La philosophie de la liberté : principes d'une conception moderne du monde* (G. Claretie, Trans.). (Original work published 1918). Retrieved from [http://anthroposophie.doc.pagesperso-orange.fr/pdf/PhiloLib\\_RS\\_GC\\_1923.pdf](http://anthroposophie.doc.pagesperso-orange.fr/pdf/PhiloLib_RS_GC_1923.pdf)

## e) Chapitre d'un ouvrage collectif

Dans la bibliographie, la référence d'un chapitre d'un ouvrage collectif comprend **cinq** zones, séparées chacune par un **point** :

- La zone **auteur du chapitre**

Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**.

S'il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

- La zone **année de publication**

L'année de publication sera toujours mise **entre parenthèses**.

Si le document ne comporte aucune date, indiquer la mention "**n.d.**" dans la parenthèse.

- La zone **titre du chapitre**

À part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre du chapitre seront en majuscules.

- La zone **ouvrage collectif**

Cette zone commence par « **In** » et comprend deux sous zones, séparées **par une virgule** :

- **Auteurs de l'ouvrage collectif** : *En anglais, on les appelle les editors, en français, les éditeurs scientifiques. Il faut indiquer d'abord l'initiale de leur prénom, suivie d'un point, suivi du nom de famille. S'il y a deux éditeurs scientifiques, il faut mettre un **&** entre eux, sans virgule. S'il y a plus de deux éditeurs, il faut mettre une virgule entre chacun d'eux, sauf entre les deux derniers qui seront unis par un **&**. Indiquer "**Ed.**" ou "**Eds.**" entre **parenthèses** après le dernier éditeur scientifique. S'il n'y a pas d'éditeur scientifique, faire suivre le "**In**" directement du titre de l'ouvrage.*

- **Titre de l'ouvrage collectif** : *Ecrire le titre et éventuellement le sous-titre en le mettant en évidence soit en le soulignant, soit en le mettant en italique. Directement après le titre, ajoutez entre **parenthèses** et en caractères normaux, les numéros de pages de début et de fin du chapitre précédés de « **pp.** ».*

- La zone **localisation**

- **S'il s'agit d'une version papier**, cette zone comprend la ville d'édition, suivie de deux points, suivis du nom de l'éditeur commercial (sans abréviation). En cas de confusion possible sur la localisation d'une ville d'édition, celle-ci sera suivie d'une virgule et du nom du pays en toute lettre ou du symbole de l'Etat s'il s'agit d'une ville des USA.

Si il y a lieu, le DOI sera indiqué, précédé par la mention <http://dx.doi.org/> s'il existe

- **S'il s'agit d'une version électronique**, cette zone comprend soit :

- le **DOI** : Si le livre est muni d'un DOI, il faut l'indiquer en le faisant précéder par la mention <http://dx.doi.org/>. Cette zone ne se termine pas par un point.
- **l'adresse URL** : La zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL du livre électronique. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le livre électronique est disponible.

#### **Exemples :**

Rossignol, M. (2008). Expressions faciales émotionnelles et biais émotionnels dans les troubles dépressifs et anxieux. In S. Campanella & E. Streel (Eds.), *Psychopathologie et neurosciences : Questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives* (pp. 150-167). Bruxelles: De Boeck Université.

Mikolajczak, M. (2009). Why and how the emotional intelligence field should absolutely stop digging its own grave. In R. Palomera et al. (Eds.), *Advances en el studio de la inteligencia emocional* (pp. 85-90). Retrieved from <http://www.dial.uclouvain.be>

#### **f) Chapitre d'un volume d'une série**

##### ○ **Le volume de la série n'a pas de titre particulier**

Dans ce cas, il faut appliquer les règles d'un article de périodique (voir 4.b.)

#### **Exemple :**

Meyers, A., Whelan, J., & Murphy, S. (1996). Cognitive behavioral strategies in athletic performance enhancement. *Progress in behavior modification*, 30, 137-164.

##### ○ **Le volume de la série a un titre particulier**

Dans la bibliographie, la référence d'un chapitre d'un volume d'une série ayant un titre particulier comprend **cinq** zones, séparées chacune par un point :

- La zone **auteur du chapitre** : Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un point.  
S'il y a plusieurs auteurs, chacun d'entre eux sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant dernier et le dernier auteur.
- La zone **année de publication** : L'année de publication sera toujours mise entre **parenthèses**. Si le document ne comporte aucune date, indiquer la mention "**n.d.**" dans la parenthèse.
- La zone **titre du chapitre** : A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre du chapitre seront en majuscules.

- La zone **volume de la série** : Cette zone commence par « **In** » et comprend Deux sous-zones, séparées par une **virgule** :
  - **Sous-zone auteurs de la série et du volume** : en anglais, on les appelle les editors, en français, les éditeurs scientifiques. Il faut indiquer le nom de l'éditeur de la série (initiale du prénom, suivie d'un point, suivi du nom de famille) suivi de la mention (**Series Ed.**) suivi du **&** suivi du nom de l'éditeur scientifique du volume (initiale du prénom, suivie d'un point, suivi du nom de famille), suivi de la mention (**Vol. Ed.**).
  - **Sous-zone titre de la série et du volume** : Ecrire en italique ou en les soulignant le titre de la série, suivi de deux points, suivi du volume (Vol. XX), suivi d'un point, suivi du titre du volume. Directement après le titre, ajoutez entre parenthèses et en caractères normaux, les numéros de pages de début et de fin du chapitre précédés de « **pp.** ».

- La zone **localisation sur Internet**

Cette zone ne sera indiquée que si c'est la version électronique qui a été consultée.

- **DOI** : Si le livre est muni d'un DOI, il faut l'indiquer en le faisant précéder par la mention <http://dx.doi.org/>. Cette zone ne se termine pas par un point
- **Sans DOI** : La zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL du livre électronique. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le livre électronique est disponible.

**Exemple :**

Dixon, D.R. (2007). Adaptative behavior scales. In L.M. Glidden (Series Ed.) & J.L. Matson (Vol. Eds.), *International review of research in mental retardation: Vol. 34. Handbook of assessment in persons with intellectual disability* (pp. 99-140). Retrieved from <http://www.researchgate.net>

**g) Actes de congrès ou de colloque**

Dans la bibliographie, la référence d'une contribution à des actes d'un congrès ou d'un colloque dépend de la forme de sa publication. Trois cas peuvent se présenter :

- **Les actes ont été publiés sous la forme d'un livre avec (ou sans) un éditeur scientifique**  
Dans ce cas, il faut appliquer les règles d'un chapitre d'un ouvrage collectif (voir 4.e.)

**Exemples :**

Gavelle, G. (2007). Esquisse d'une approche de l'évaluation des compétences orales et écrites. In *Approche de l'expression orale en didactique des langues: actes du XIV<sup>e</sup> colloque de l'Association Internationale Structuro-globale Audio-visuelle (SGAV)* (pp. 293-306). Paris: SGAV.

Dupriez, V. & Dumay, X. (2006). L'égalité des chances à l'école: analyse d'un effet spécifique de la structure scolaire. In *La qualité pour tous les élèves, l'école face aux inégalités: actes du 4ème congrès des chercheurs en éducation* (pp. 23-24). Retrieved from <http://www.enseignement.be>

- **Les actes ont été publiés sous la forme de volumes annuels numérotés**

Dans ce cas, il faut appliquer les règles d'un article de périodique (voir 4.2. et 4.3.)

**Exemple :**

Thumin, F.J., Craddick, R.A., & Barclay, A.G. (1973). Meaning and compatibility of a proposed corporate name and symbol. *Proceedings of the 81st Annual convention of the American Psychological Association*, 8, 835-836.

- **Les actes ont été publiés sous format électronique**

Dans ce cas, la référence comprendra six zones, séparées chacune par un **point** :

- La zone **auteur de la contribution**

Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**. Si il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

- La zone **année de publication**

L'année du colloque sera suivie d'une **virgule** et du mois du colloque. Ces deux éléments seront mis entre parenthèses.

- La zone **titre de la communication**

A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre du chapitre seront en majuscules. Cette zone est mise en évidence en la soulignant ou en la mettant en italique.

- La zone **titre du symposium ou du colloque**

Cette zone sera introduite par la mention **In** suivie du nom des initiales et du nom du président du colloque, suivi de la mention « **Chair** » entre parenthèse, suivi d'une **virgule**, suivi du titre du colloque.

S'il s'agit d'un poster ou d'une communication, cette zone sera introduite par **Paper presented at** ou **Poster presented at** suivi du nom du colloque, suivi d'une **virgule**, suivi de la ville où s'est tenu le colloque.

- La zone **organisateur institutionnel du colloque** (ne s'applique pas pour les poster). Cette zone est introduite par la mention **Symposium conducted at the meeting of** suivi du nom de l'organisateur du colloque, suivi d'une **virgule**, suivi du lieu du congrès.

- La zone **localisation internet**

Cette zone est introduite par « **Retrieved from** » suivi de l'adresse URL

### Exemple :

Roland, N., & De Clercq, M. (2015). La promotion de la réussite pour qui et à quel prix ? In *Les pratiques d'enseignement et d'évaluation à l'heure du décret paysage*. Symposium conducted at the meeting of AIPU, Jemeppe. Retrieved from <http://www.aipu.be/paysage>

Roland, N., & Frenay, M. (2012). *The role of public commitment in an academic context*. Paper presented at International Conference on Motivation, Frankfurt. Retrieved from <http://dial.uclouvain.be>

## h) Entrée dans un ouvrage de référence (dont Wikipedia)

Dans la bibliographie, l'entrée dans un ouvrage de référence peut comprendre **six** zones, séparées chacune par un **point, pour autant que chacune d'elle existe** :

### ○ La zone **auteur du chapitre**

Pour chaque auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**.

S'il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

### ○ La zone **année de publication**

L'année de publication sera toujours mise **entre parenthèses**.

Si le document ne comporte aucune date, indiquer la mention "**n.d.**" dans la parenthèse.

### ○ La zone **titre du chapitre**

À part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre du chapitre seront en majuscules.

### ○ La zone **titre de l'ouvrage de référence**

Cette zone commence par « **In** » et sera mise en évidence (italique ou souligné).

Directement après le titre, ajoutez entre **parenthèses** et en caractères normaux, les numéros de pages de début et de fin du chapitre précédés de « **pp.** » s'ils existent.

### ○ La zone **localisation**

- **S'il s'agit d'une version papier**, cette zone comprend la ville d'édition, suivie de deux points, suivis du nom de l'éditeur commercial (sans abréviation). En cas de confusion possible sur la localisation d'une ville d'édition, celle-ci sera suivie d'une virgule et du nom du pays en toute lettre ou du symbole de l'Etat s'il s'agit d'une ville des USA.

- **S'il s'agit d'une version électronique**, cette zone comprend soit :

- le **DOI** : Si le l'ouvrage de référence est muni d'un DOI, il faut l'indiquer en le faisant précéder par la mention <http://dx.doi.org/>. Cette zone ne se termine pas par un point.

- **l'adresse URL** : La zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL de l'ouvrage de référence. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le livre électronique est disponible. En cas de Wiki, il faut introduire la date de consultation (format américain) entre la mention « retrieved from » et l'adresse URL.

### Exemple :

Complexe d'Oedipe. (2002). In A. De Mijolla (Ed.), *Dictionnaire international de la psychanalyse : Concepts, notions, biographies, œuvres, événements, institutions* (Vols. 1-2). Paris: Calmann-Lévy.

Trouble autistique. (2005). In American Psychiatric Association, *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (4<sup>e</sup> éd., text. rev.) (pp. 81-88). Issy-les-Moulineaux: Masson. Retrieved from <https://psychiatrieweb.files.wordpress.com/2011/12/manuel-diagnostique-troubles-mentaux.pdf>

Post-traumatic stress disorder. (2017). In *Merriam-Webster's online dictionary*. Retrieved from <http://www.merriam-webster.com>

Emotion. (n.d.). In *Wikipedia*. Retrieved March 30, 2017 from <http://simple.wikipedia.org/wiki/Emotion>

### i) Mémoire ou thèse de doctorat

Dans la bibliographie, la référence d'un mémoire ou d'une thèse de doctorat comprend quatre zones, séparées chacune par un **point** :

- La zone **auteur**

Pour l'auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**. S'il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

- La zone **année de publication**

L'année de défense du mémoire ou de la thèse sera toujours mise entre **parenthèses**.

- La zone **titre**

A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre du mémoire ou de la thèse de doctorat seront en majuscules.

Cette zone sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant.

Cette zone sera complétée par la mention suivante entre parenthèses : **Doctoral dissertation** ou **Master's thesis**, suivi du **nom de l'institution** dans laquelle la thèse ou le mémoire a été rédigé.

- La zone **localisation internet**

S'il y a lieu, mettre l'adresse URL de la version électronique précédée de « **Retrieved from** ».

### Exemples :

Morena, P. (2016). *Le burnout chez les enseignants: influence du type de pédagogie et autres facteurs déterminants* (Master's thesis, Université catholique de Louvain). Retrieved from <http://dial.uclouvain.be>

Galand, B. (2001). *Nature et déterminants des phénomènes de violence en milieu scolaire* (Doctoral dissertation, Université Catholique de Louvain). Retrieved from <http://dial.uclouvain.be>

#### j) Document non publié ou à diffusion limitée (rapport, notes de cours, etc...)

Dans la bibliographie, la référence d'un document non publié ou à diffusion limitée comprend quatre zones, séparées chacune par un **point** :

- La zone **auteur**

Pour l'auteur il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**. S'il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

- > **Attention** : *s'il n'y a pas d'auteur, c'est le titre qui sera mis en premier, la zone « année de publication » sera mise en second.*

- La zone **année de publication**

L'année de création du document. Si le document ne comporte aucune date, indiquer la mention "**n.d.**" **dans la parenthèse**.

- La zone **titre**

A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre du mémoire ou de la thèse de doctorat seront en majuscules. S'il y a lieu, mettre entre crochets le format du documents (ex : PowerPoint slides).

Cette zone sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant, à l'exception de la mention entre crochets.

- La zone **localisation internet**

Si le document est sous format électronique, mettre l'adresse URL de la version électronique précédée de « **Retrieved from** ». **Attention** : si le site est en accès restreint, ou si l'adresse URL n'est pas suffisamment explicite, notez le nom du site avant l'adresse URL.

#### **Exemples :**

Nyns, C.H. (Ed.). (2015). *Les Bibliothèques de l'Université Catholique de Louvain : Rapport d'activités 2014 et 2015*. Retrieved from <https://uclouvain.be/fr/bibliotheques/rapports-d-activites.html>

Pierard, M. (2016). *Théorie de l'apprentissage appliquée au cheval* [PowerPoint slides]. Retrieved from Université catholique de Louvain, certificat en hippothérapie <https://moodleucl.uclouvain.be>

## k) Site Internet, médias sociaux, forum

Rappelons que lorsqu'on se réfère à un site en général, il suffit d'indiquer l'adresse URL dans le texte et ce site ne doit pas figurer dans la bibliographie.

Si on fait référence à un document particulier du site, il figurera dans la bibliographie et comprendra **quatre** zones, séparées chacune par un point :

- La zone **auteur**

Deux cas peuvent se présenter :

- La page du site ou le message est **signé par un auteur** : Il faut alors inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**. Si il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.
- Il n'y a **pas d'auteur** : Il faut alors indiquer l'organisme responsable du site en toutes lettres.

- La zone **année de publication**

Il faut reprendre la date figurant sur le document virtuel **entre parenthèses**. S'il n'y a pas de date, il faut la remplacer par « **n.d.** ». Si le contenu est souvent modifié (blog, réseau social), la date comprendra également le jour et le mois (notation américaine).

- La zone **titre**

A part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre de la page Web seront en majuscules.

Cette zone sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant. Le titre sera complété par le format entre crochets.

- La zone **de localisation Internet**

Cette zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL. Si l'URL ne mentionne pas clairement le nom du site, incluez le entre la mention « retrieved from » et l'adresse URL.

Autant que faire se peut, utiliser une adresse qui est un lien permanent (permalink).

### **Exemples :**

American Psychological Association. (2017). *Controlling anger before it controls you*. Retrieved from <http://www.apa.org/topics/anger/control.aspx>

Guillaud, H. (2017, January 26). *Les institutions du savoir sont-elles suffisamment démocratiques* [Blog post]. Retrieved from <http://veilleprobu.over-blog.com>

APA Style. (2017, June 14). *How to find the example you need in the Publication Manual* [Facebook page]. Retrieved from [https://www.facebook.com/pg/APAStyle/posts/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/APAStyle/posts/?ref=page_internal)

## l) Tests et instruments de mesure

La référence des tests et instruments de mesure comprend quatre zones, séparées chacune par un point :

- La zone **auteur**

Si le test ou l'instrument de mesure (logiciel, etc.) a un auteur bien identifié, il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une **virgule**, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**.

Si il y a plusieurs auteurs, chacun d'eux sera séparé par une **virgule** ; un **&** sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur.

> **Attention** : si il n'y a pas d'auteur, c'est le titre qui sera mis en premier, la zone «**année de publication** » sera mise en second.

- La zone **année de publication**

Il faut reprendre la date figurant sur le test ou l'instrument utilisé. Pour les logiciels, il ne faut pas mettre de date.

- La zone **titre**

La zone titre reprend le nom du test ou de l'instrument de mesure. Si plusieurs versions existent, il faut ajouter directement après le titre et **entre parenthèses** la version utilisée. Ensuite, **entre crochets**, il faut décrire la forme du test ou de l'instrument de mesure utilisée. Cette zone sera mise en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant à l'exception des éléments **entre parenthèses et entre crochets**. Le nom des logiciels ne doit pas être mis en évidence.

- La zone **localisation**

- **S'il s'agit d'une version papier**, cette zone comprend la ville d'édition, suivie de deux points, suivis du nom de l'éditeur commercial (sans abréviation) de la traduction. En cas de confusion possible sur la localisation d'une ville d'édition, celle-ci sera suivie d'une virgule et du nom du pays en toute lettre ou du symbole de l'Etat s'il s'agit d'une ville des USA.

- **S'il s'agit d'une version électronique**, cette zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL du livre électronique. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le livre électronique est disponible.

### **Exemples :**

Achenbach, T.M. (2001). *CBCL: Child behavior checklist for ages 6-18* (version 2) [Questionnaire & manual]. Burlington: ASEBA.

Friedlander, M.L., Escudero, V., & Heatherington, L. (2002). *E-SOFTA: System for observing family therapy alliances* [software & video]. Retrieved from <http://www.softasoatif.com>

## m) Documents audio-visuels

La référence des documents audio-visuels comprend quatre zones, séparées chacune par un **point** :

- La zone « **auteur** »

Si le document audio-visuel a un producteur et/ou un réalisateur bien identifié, il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une virgule, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un **point**, suivi d'une **parenthèse** contenant son rôle exact (producteur ou réalisateur). S'il y a un producteur et un réalisateur, il faut les noter tous les deux et les unir avec un **&**.

> **Attention** : *s'il n'y a pas de réalisateur ou de producteur, c'est le titre qui sera mis en premier, la zone « année de publication » sera mise en second.*

- La zone **année de publication**

La date de production sera mise entre **parenthèses**. S'il n'y a pas de date, il faut la remplacer par « **s.d.** ».

- La zone **titre**

La zone titre reprend le nom du document audiovisuel qui sera mis en évidence soit en la mettant en italique, soit en la soulignant à l'exception des éléments entre **parenthèses** et **entre crochets**. Le titre sera suivi du type de document audio-visuel **entre crochets**. Cette dernière mention ne doit pas être mise en évidence.

- La zone **localisation**

- **S'il s'agit d'une version obtenue ailleurs que par Internet**, cette zone comprend la ville d'édition, suivie de deux points, suivis du nom de l'éditeur commercial (sans abréviation) de la traduction. En cas de confusion possible sur la localisation d'une ville d'édition, celle-ci sera suivie d'une virgule et du nom du pays en toute lettre ou du symbole de l'Etat s'il s'agit d'une ville des USA.
- **S'il s'agit d'une version obtenue via Internet**, cette zone est introduite par la mention « **Retrieved from** » suivie de l'adresse URL du document audio-visuel. Cette adresse peut s'arrêter à l'adresse de la base de données dans laquelle le document audio-visuel est disponible.

### **Exemples :**

Scheuring, P. (Réalisateur). (2010). *The experiment* [Film]. USA:Inferno entertainment.

Roskam, I. (Director). (2010). *Lou et nous : CD-ROM de formation et d'accompagnement à la guidance éducative parentale* [DVD]. Belgique: Presse Universitaire de Louvain.

Coronel, E., & de Mezamat, A. (Directors). (1998). *Françoise Dolto : tu as choisi de naître* [VHS tape]. Belgique: RTBF Vidéo.

*Interview de Monsieur Alexandre Heeren: le réentraînement attentionnel* [Podcast]. (2010). Retrieved from <http://podcast.uclouvain.be/xSlvdqCpYO>

*Pour une série télévisée, utilisez le même format que pour un chapitre de livre (voir paragraphe 4.7.).*

L'alexithymie (n.d.) [TV magazine]. In P. Goldberg (Producer), *Matière grise*. Retrieved from <http://podcast.uclouvain.be/l8xIW68M7J>

Walters, I. (2008). *Nelson Mandela statue* [photograph]. Retrieved from <http://www.flickr.com>

> **Attention** : pour les photographies, il faut s'assurer que la photo est exempte de droit d'auteur (comme dans l'exemple ci-dessus). Si ce n'est pas le cas, il faut obtenir la permission de l'auteur de la photo pour la reproduire. Dans le cas où vous êtes auteur d'une photo, si celle-ci comporte des personnes, vous devez leur demander la permission écrite pour pouvoir utiliser leur image dans un document à diffusion publique.

## 5. Les textes législatifs

Les législations américaines et européennes sont extrêmement différentes. Ce paragraphe va tenter de transposer les règles des références des textes législatifs selon les normes bibliographiques de l'APA au contexte belge en donnant la règle générale et un exemple.

La règle générale est que la référence comporte tous les éléments pour la retrouver (niveau de pouvoir, type de législation, date de promulgation, etc...). Le manuel de l'APA conseille de s'adresser à un juriste en cas de doute.

Vous pouvez à cet effet consulter le site de l'éditeur juridique belge, Kluwer<sup>4</sup>.

En ce qui concerne la législation proprement dite (lois, décrets, arrêtés, circulaires, etc...), la référence doit comporter le titre formel ou le titre sous lequel cette législation est connue du grand public ; elle doit comporter le nom du document législatif où elle est codifiée, la date de publication ou le numéro qui lui a été attribué par le corps législatif ; la référence peut aussi être complétée par toute information qui identifie la législation.

Dans le corps du texte, il faut mettre uniquement quelques mots significatifs ainsi que la date entre parenthèses.

### > **Dans le texte**

Le décret inscription (2010) fixe les règles des inscriptions dans la première année du secondaire....

#### **Référence :**

Décret inscription : décret de la Communauté française du 18 mars 2010 modifiant le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre en ce qui concerne les inscriptions en première année du secondaire. (2010). *Moniteur belge*, 9 avril, p.20624.

<sup>4</sup> <http://www.legalworld.be/legalworld/guide-des-citations-etreferences.html?LangType=2060>.

➤ **Dans le texte**

Les formations continuées sont en partie financées par la Communauté française (arrêté fixant les règles de financement des formations continuées, 2007),...

**Référence :**

Arrêté de la Communauté française du 20 avril 2007 fixant les règles de financement spécifiques des formations continuées dispensées par les universités et les hautes écoles. (2007). *Moniteur belge*, 18 décembre, p.31509

## 6. Synthèse générale

Document	Exemple	Page
Article de périodique (papier ou électronique avec DOI)	Auteur1, A. B., Auteur2, A.B., & Auteur3, A.B. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , vol(n°), page-page. <a href="http://dx.doi.org/xxxxxx">http://dx.doi.org/xxxxxx</a>  <u>Ex:</u> Chaliès, S., Amathieu, J., & Bertone, S. (2013). Former les enseignants pour accroître leur satisfaction au travail : propositions théoriques et illustrations empiriques. <i>Travail Humain</i> , 76(4), 309-334. <a href="http://dx.doi.org/10.3917/th.764.0309">http://dx.doi.org/10.3917/th.764.0309</a>	p. 10
Article de périodique (électronique sans DOI)	Auteur1, A. B., Auteur2, A.B., & Auteur3, A.B. (année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , vol(n°), page-page. Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxxxx">http://www.xxxxxxxxxx</a>  <u>Ex:</u> Doucet, M., & Philion, R. (2016). L'inclusion des étudiants en situation de handicap en post secondaire : besoins, défis et enjeux. <i>Education et Francophonie</i> , 44(1), 1-8. Retrieved from <a href="http://www.acelf.ca">http://www.acelf.ca</a>	p.10
Monographie (papier)	Auteur, A. B. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition: Editeur. <a href="http://dx.doi.org/xx.xxxxxxxxxx">http://dx.doi.org/xx.xxxxxxxxxx</a>  <u>Ex:</u> Philippot, P. (2011). <i>Emotion et psychothérapie</i> (2è éd.). Wavre, Belgique: Mardaga.	p.11
Monographie avec éditeur(s) scientifique(s)	Editeur Scientifique1, A. B., & Editeur Scientifique2, A.B. (Eds.). (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition: Editeur.  <u>Ex.</u> : Damon, W., Lerner, R.M., Renninger, K.A., & Sigel, I.E. (Eds.). (2006). <i>Handbook of child psychology : Vol. 4. Child psychology in practice</i> . Hoboken, NJ: Wiley & sons.	p.11
Monographie électronique avec DOI	Auteur, A. B. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . <a href="http://dx.doi.org/xx.xxxxxxxxxx">http://dx.doi.org/xx.xxxxxxxxxx</a>  <u>Ex.</u> : Rieber, R.W. (2006). <i>The bifurcation of the self : The history and theory of dissociation and its disorders</i> . <a href="http://dx.doi.org/10.1007/b139008">http://dx.doi.org/10.1007/b139008</a>	p.11
Monographie électronique sans DOI	Auteur, A. B. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxxxx">http://www.xxxxxxxxxx</a>  <u>Ex.</u> : Frenay, M., & Dumay, X. (Eds.). (2007). <i>Un enseignement démocratique de masse : Une réalité qui reste à inventer</i> . Retrieved from <a href="http://books.google.be">http://books.google.be</a>	p.11

Traduction d'une monographie (papier)	<p>Auteur1 œuvre originale, A. B., &amp; Auteur2 œuvre originale, A.B. (année de traduction). <i>Titre de l'ouvrage</i> (A. B. Nom du traducteur, Trans.). Lieu d'édition: Editeur. (Original work published année).</p> <p><u>Ex.</u> : Reed, S. K. (1999). <i>Cognition : théories et applications</i> (T. Blischarski, &amp; P. Casenave-Tapie, Trans.). Bruxelles: De Boeck Université. (Original work published 1996).</p>	p.12
Traduction d'une monographie (électronique)	<p>Auteur1 œuvre originale, A. B., &amp; Auteur2 œuvre originale, A.B. (année de traduction). <i>Titre de l'ouvrage</i> (A. B. Nom du traducteur, Trans.).(Original work published année). Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxx">http://www.xxxxxxxx</a></p> <p><u>Ex.</u> Steiner, R. (1923). <i>La philosophie de la liberté : principes d'une conception moderne du monde</i> (G. Claretie, Trans.). (Original work published 1918). Retrieved from</p>	p.12
Chapitre d'un ouvrage collectif (papier)	<p>Auteur1, A. B., &amp; Auteur2, A. B. (année). Titre du chapitre. In A. B. Editeur Scientifique1, A. B. Editeur Scientifique2 &amp; A. B. Editeur Scientifique3 (Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i> (pp. xxx-xxx). Lieu d'édition: Editeur.</p> <p><u>Ex.</u> : Rossignol, M. (2008). Expressions faciales émotionnelles et biais émotionnels dans les troubles dépressifs et anxieux. In S. Campanella &amp; E. Streeel (Eds.), <i>Psychopathologie et neurosciences : Questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives</i> (pp.150-167). Bruxelles: De Boeck Université</p>	p.14
Chapitre d'un ouvrage collectif (électronique)	<p>Auteur1, A. B., &amp; Auteur2, A. B. (année). Titre du chapitre. In A. B. Editeur Scientifique1, A. B. Editeur Scientifique2 &amp; A. B. Editeur Scientifique3 (Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i> (pp. xxx-xxx). Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxx">http://www.xxxxxxx</a></p> <p><u>Ex.</u> Mikolajczak, M. (2009). Why and how the emotional intelligence field should absolutely stop digging its own grave. In R. Palomera et al. (Eds.), <i>Advances en el studio de la inteligencia emocional</i> (pp. 85-90). Retrieved from <a href="http://www.dial.uclouvain.be">http://www.dial.uclouvain.be</a></p>	p.14
Acte de congrès ou de colloque publié dans un livre	<p>Contributeur, A. B. (année). Titre de la communication. In A.B. Editeur Scientifique1, A. B. Editeur Scientifique2, &amp; A. B. Editeur Scientifique3 (Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i> (pp. xxx-xxx). Lieu d'édition: Editeur.</p> <p><u>Ex.</u> : Gavelle, G. (2007). Esquisse d'une approche de l'évaluation des compétences orales et écrites. In <i>Approche de l'expression orale en didactique des langues: actes du XIVè colloque de l'Association internationale structuro-globale audio-visuelle (SGAV)</i> (pp. 293-306). Paris: SGAV.</p>	p.16

Acte de congrès ou de colloque publié sous forme de volumes annuels	<p>Contributeur1, A. B., Contributeur2, A. B., &amp; Contributeur3, A. B. (année).Titre de la communication. <i>Titre du volume</i>, xx, pp-pp.</p> <p><u>Ex.</u> : Thumin, F.J., Craddick, R.A., &amp; Barclay, A.G. (1973). Meaning and compatibility of a proposed corporate name and symbol. <i>Proceedings of the 81st Annual convention of the American Psychological Association</i>, 8, 835-836.</p>	p.16
Contribution aux Actes d'un congrès (électronique)	<p>Contributeur1, A. B., Contributeur2, A. B., &amp; Contributeur3, A. B. (année).Titre de la communication. In E. E. Chairperson (Chair), Title of symposium. Symposium conducted at the meeting of Organization Name, Location. Retrieved from <a href="http://www.xxxxxx">http://www.xxxxxx</a></p> <p><u>Ex</u> : Roland, N., &amp; De Clercq, M. (2015). La promotion de la réussite pour qui et à quel prix ? In <i>Les pratiques d'enseignement et d'évaluation à l'heure du décret paysage</i>. Symposium conducted at the meeting of AIPU, Jemeppe. Retrieved from <a href="http://www.aipu.be/paysage">http://www.aipu.be/paysage</a></p>	p.16
Poster présenté à un congrès (électronique)	<p>Contributeur1, A. B., Contributeur2, A. B., &amp; Contributeur3, A. B. (année).Titre de la communication. Paper presented at the meeting of Organization name, Location. Retrieved from <a href="http://www.xxxxxx">http://www.xxxxxx</a></p> <p><u>Ex</u>: Roland, N., &amp; Frenay, M. (2012). <i>The role of public commitment in an academic context</i>. Paper presented at International Conference on Motivation, Frankfurt. Retrieved from <a href="http://www.dial.uclouvain.be">http://www.dial.uclouvain.be</a></p>	p.16
Entrée dans un ouvrage de référence (papier)	<p>Auteur1, A. B., &amp; Auteur2, A. B. (année). Titre du chapitre. In A. B. Editeur Scientifique1, A. B. Editeur Scientifique2 &amp; A. B. Editeur Scientifique3 (Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i>. Lieu d'édition: Editeur.</p> <p><u>Ex</u>: Complexe d'Oedipe. (2002). In A. De Mijolla (Ed.), <i>Dictionnaire internationale de la psychanalyse : Concepts, notions, biographies, œuvres, événements, institutions</i> (Vols. 1-2). Paris: Calmann-Lévy.</p>	p.18
Entrée dans un ouvrage de référence (électronique)	<p>Auteur1, A. B., &amp; Auteur2, A. B. (année). Titre du chapitre. In A. B. Editeur Scientifique1, A. B. Editeur Scientifique2 &amp; A. B. Editeur Scientifique3 (Eds.), <i>Titre de l'ouvrage</i>. Retrieved from <a href="http://www.xxxxxx">http://www.xxxxxx</a></p> <p><u>Ex</u>: Emotion. (n.d.). In <i>Wikipedia</i>. Retrieved March 30, 2017 from <a href="http://simple.wikipedia.org/wiki/Emotion">http://simple.wikipedia.org/wiki/Emotion</a></p>	p.18

Mémoire	<p>Auteur, A. B. (année). <i>Titre du mémoire</i> (Master's thesis, Nom de l'Université). Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxx">http://www.xxxxxxxx</a></p> <p><u>Ex:</u> Morena, P. (2016). <i>Le burnout chez les enseignants: influence du type de pédagogie et autres facteurs déterminants</i> (Master's thesis, Université catholique de Louvain). Retrieved from <a href="http://dial.uclouvain.be">http://dial.uclouvain.be</a></p>	p.19
Thèse de doctorat	<p>Auteur, A. B. (année). <i>Titre de la thèse</i> (Doctoral dissertation, Nom de l'Université). Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxx">http://www.xxxxxxx</a></p> <p><u>Ex:</u> Galand, B. (2001). <i>Nature et déterminants des phénomènes de violence en milieu scolaire</i> (Doctoral dissertation, Université Catholique de Louvain). Retrieved from <a href="http://dial.uclouvain.be">http://dial.uclouvain.be</a></p>	p.19
Document à diffusion restreinte (rapport, notes de cours)	<p>Auteur, A. B. (année). <i>Titre du document</i>. [Format éventuel du document]. Retrieved from Nom de l'Institution ou du diffuseur, <a href="http://www.xxxxxxxx">http://www.xxxxxxxx</a></p> <p><u>Ex:</u> Pierard, M. (2016). <i>Théorie de l'apprentissage appliquée au cheval</i> [PowerPoint slides]. Retrieved from Université catholique de Louvain, certificat en hippothérapie, <a href="https://moodleucl.uclouvain.be">https://moodleucl.uclouvain.be</a></p>	p.20
Page d'un site Web	<p>Auteur, A. B. (année). <i>Titre de la page</i>. Retrieved from the Web site of Nom du site <a href="http://www.xxxxxxxx">http://www.xxxxxxxx</a></p> <p><u>Ex:</u> American Psychological Association. (2017). <i>Controlling anger before it controls you</i>. Retrieved from <a href="http://www.apa.org/topics/anger/control.aspx">http://www.apa.org/topics/anger/control.aspx</a></p>	p.20
Blog ou page Facebook	<p>Auteur, A. B. (année, mois jour). <i>Titre de la page</i> [Blog Post ou Facebook]. Retrieved from the Web site of Nom du site <a href="http://www.xxxxxxxx">http://www.xxxxxxxx</a></p> <p><u>Ex:</u> Guillaud, H. (2017, January 26). <i>Les institutions du savoir sont-elles suffisamment démocratiques</i> [Blog post]. Retrieved from <a href="http://veilleprobu.over-blog.com">http://veilleprobu.over-blog.com</a></p>	p.20
Test et instrument de mesure (papier)	<p>Auteur, A. B. (année). <i>Titre du matériel</i> (version) [format du matériel]. Lieu: Editeur.</p> <p><u>Ex. :</u> Achenbach, T.M. (2001). <i>CBCL: Child behavior checklist for ages 6-18</i> (version 2) [Questionnaire &amp; manual]. Burlington: ASEBA.</p>	p.21
Test et instrument de mesure (électronique)	<p>Auteur, A. B. (année). <i>Titre du matériel</i> (version) [format du matériel]. Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxx">http://www.xxxxxxxx</a></p> <p><u>Ex:</u> Friedlander, M.L., Escudero, V., &amp; Heatherington, L. (2002). <i>E-SOFTA: System for observing family therapy alliances</i> [software &amp; video]. Retrieved from <a href="http://www.softasoatif.com">http://www.softasoatif.com</a></p>	p.21

Document audiovisuel (sans Internet)	Nom du producteur, A. B. (Producteur), & Nom du réalisateur, A.B. (Réalisateur). (année). <i>Titre de l'œuvre</i> [format]. Pays d'origine : Editeur.  Ex. : Roskam, I. (Réalisateur). (2010). Lou et nous : CD-ROM de formation et d'accompagnement à la guidance éducative parentale [DVD]. Belgique: Presse Universitaire de Louvain.	p.22
Document audiovisuel (sur Internet)	Producteur, A.A. (Producer), & Directeur, B.B. (Director). (Année). <i>Titre du document</i> [format]. Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxxxx">http://www.xxxxxxxxxx</a>  Ex: Walters, I. (2008). <i>Nelson Mandela statue</i> [photograph]. Retrieved from <a href="http://www.flickr.com">http://www.flickr.com</a>	p.22
Document audiovisuel (épisode, sur Internet)	Titre de l'épisode [format]. (année). In A. B. Nom du producteur (producer), <i>Titre de la série</i> . Retrieved from <a href="http://www.xxxxxxxxxx">http://www.xxxxxxxxxx</a>  Ex: L'alexithymie [TV magazine]. (n.d.). In P. Goldberg (Producer), <i>Matière grise</i> . Retrieved from <a href="http://podcast.uclouvain.be/I8xIW68M7J">http://podcast.uclouvain.be/I8xIW68M7J</a>	p.22

## 7. Bibliographie

American Psychological Association (APA). (2010). Publication manual of the american psychological association (6th ed.). Washington: APA

American Psychological Association (APA). (2012). APA style guide to electronic references sixth edition. Retrieved from <http://www.apa.org/pubs/books/4210512.aspx>